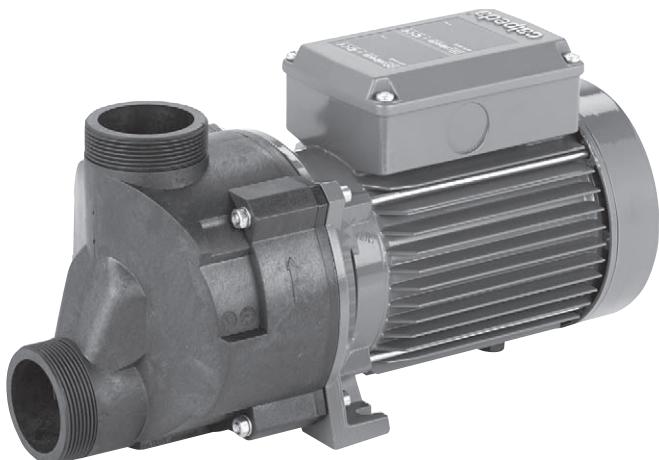


Pompe à vidange automatique pour balneo

SPA

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION



 calpeda®

LE PRÉSENT MANUEL D'INSTRUCTIONS
EST PROPRIÉTÉ DE CALPEDA S.p.A. TOUTE
REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, EST INTERDITE

INDEX

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	2
2. DESCRIPTION TECHNIQUE	3
3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	3
4. SÉCURITÉ.....	3
5. TRANSPORT ET MANUTENTION.....	3
6. INSTALLATION.....	4
7. DÉMARRAGE ET EMPLOI.....	5
8. MAINTENANCE.....	5
9. DÉMANTÈLEMENT	6
10. PIÈCES DE RECHANGE.....	6
11. DESCRIPTION DES PIÈCES.....	6
12. DYSFONCTIONNEMENTS	7
Dessin pour démontage et montage	8
Déclaration de conformité.....	9

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant d'utiliser le produit, lire attentivement les avertissements et les instructions donnés dans ce manuel qui doit être conservé en bon état en vue d'ultérieures consultations.

La langue d'origine de rédaction du manuel est l'italien, qui sera foi en cas de déformations de traduction.

Le manuel fait partie intégrante de l'appareil comme matériel essentiel de sécurité et doit être conservé jusqu'au démantèlement final du produit.

En cas de perte, l'Acheteur peut demander une copie du manuel à Calpeda S.p.A. en spécifiant le type de produit indiqué sur l'étiquette de la machine (Réf. 2.3 Marquage). En cas de modifications ou d'altérations non autorisées par le Constructeur de l'appareil ou de ses composants, la "Déclaration CE" et la garantie ne sont plus valides.

Cet appareil électroménager peut être utilisé par des enfants âgés de plus de 8 ans et par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou encore sans l'expérience ou la connaissance nécessaire, mais sous l'éroite surveillance d'un adulte responsable ou après que ces personnes aient reçu des instructions relatives à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et compris les dangers qui lui sont inhérents. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par l'utilisateur. Ils ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Lisez attentivement la section d'installation qui énonce:

- La pression structurelle de travail maximale admise dans le corps de pompe (chapitre 3.1).
- Le type et la section du câble d'alimentation (chapitre 6.5).
- Le type de protection électrique à installer (chapitre 6.5).

1.1. Pictogrammes utilisés

Pour une compréhension plus facile, les symboles/pictogrammes ci-dessous sont utilisés dans le manuel.

Informations et avertissements devant être respectés, sinon ils sont la cause de dommages à l'appareil et compromettent la sécurité du personnel.

Informations et avertissements de caractère électrique qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent causer des dommages à l'appareil et compromettre la sécurité du personnel.

Indications de notes et d'avertissements pour gérer correctement l'appareil et ses éléments.

 Interventions que l'utilisateur final de l'appareil a le droit de réaliser. Après avoir lu les instructions, est responsable de l'entretien du produit en conditions normales d'utilisation. Il est autorisé à effectuer des opérations de maintenance ordinaire.

 Interventions réalisables seulement par un électricien qualifié habilité à toutes les interventions de maintenance et de réparation de nature électrique. Il est en mesure d'intervenir en présence de tension électrique.

 Interventions réalisables seulement par un technicien qualifié, capable d'installer et d'utiliser correctement l'appareil lors de conditions normales, habilité à toutes les interventions de maintenance, de régulation et de réparation de nature mécanique. Il doit être en mesure d'effectuer de simples interventions électriques et mécaniques en relation avec la maintenance extraordinaire de l'appareil. Obligation du port des dispositifs de protection individuelle - protection des mains.

 Interventions réalisables seulement avec l'appareil éteint et débranché des sources d'énergie.

 Interventions réalisables seulement avec l'appareil allumé.

1.2. Raison sociale et adresse du Constructeur

Raison sociale: Calpeda S.p.A.

Adresse: Via Roggia di Mezzo, 39
36050 Montorso Vicentino - Vincenza / Italie
www.calpeda.it

1.3. Opérateurs autorisés

Le produit s'adresse à des opérateurs experts qui se partagent entre utilisateurs finals et techniciens spécialisés (voir symboles ci-dessus).

 Il est interdit à l'utilisateur final d'effectuer les interventions réservées aux techniciens spécialisés. Le Constructeur n'est aucunement responsable des dommages dérivant du non-respect de cette interdiction.

1.4. Garantie

Pour la garantie des produits se référer aux Conditions Générales de Vente.

 La garantie inclut le remplacement ou la réparation GRATUITE des pièces défectueuses (reconnues par le Constructeur).

La garantie de l'appareil s'annule:

- S'il est utilisé de manière non-conforme aux instructions et aux normes décrites dans ce manuel.
- En cas de modifications ou de variations apportées de manière arbitraire sans autorisation du Constructeur (voir par. 1.5).
- En cas d'interventions d'assistance technique réalisées par du personnel non-autorisé par le Constructeur.
- Si la maintenance prévue dans ce manuel n'est pas effectuée.

1.5. Service de support technique

Tout renseignement sur la documentation, sur les services d'assistance et sur les composants de l'appareil, peut être demandé à: Calpeda S.p.A. (voir par. 1.2).

2. DESCRIPTION TECHNIQUE

Pompes à un étage, à vidange automatique avec moteur isolé de l'eau, construites avec matériaux de très haute qualité résistants à la corrosion, avec diffuseur en acier inoxydable.

Raccordement des tuyaux en PVC:

Orifices pour raccordement à collage, avec filetage extérieur pour branchement avec raccord taraudé.

2.1. Utilisation prévue

Pour la circulation de l'eau dans les spas, baignoires balnéo et bains à remous.

Pour une eau propre avec une température maximale de 60°C.

Limiter l'eau à l'entrée de la baignoire à une température maximale de 50°C.

Niveau d'eau maximum dans la baignoire ou le spa: 2000 mm au-dessus de la pompe.

2.2. Emploi non-correct raisonnablement prévisible

L'appareil a été conçu et construit exclusivement pour l'emploi prévu décrit au par. 2.1.

Il est interdit d'employer l'appareil pour des utilisations impropre et selon des modalités non prévues dans ce manuel.

L'utilisation impropre du produit détériore les caractéristiques de sécurité et d'efficacité de l'appareil; Calpeda ne peut être retenue responsable des pannes ou des accidents dus à l'inobservation des interdictions présentées ci-dessus.

2.3. Marquage

Ci-dessous, voici une copie d'une plaquette d'identification située sur le corps extérieur de la pompe.

1 Type de pompe 2 Débit 3 Hmt 4 Hauteur de refoul. 5 Tension d'alim.n 6 Courant nom. 7 Notes 8 Fréquence 9 Facteur de fonc. 10 Classe isolation 11 Poids 12 Fac. puissance 13 Vitesse de rotation 14 AAAA Année de fabrication 15 XXXX N° de série 16 Certifications	Exemple de plaque pompe  Montorio (VI) Italy IT 0014283043 calpeda   Made in Italy 1- XXXXXX AAAAXXXX - 16 2- Q min/max XX m³/h - 15 3- H max/min XX m IP XX - 14 4- X kW (Xhp) S.F. n XXXXX/min - 13 5- 220A/380V 53-50Hz cosφ X - 12 6- XXXA S1 I.d. X Kg - 11 7- XXXXXX - 11 8 9 10
---	---

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. Données techniques

Dimensions d'encombrement et poids (voir catalogue technique).

Vitesse nominale 2900/3450 rpm

Protection IP X5.

Tension d'alimentation/ Fréquence:

- jusqu'à 240V 1~ 50/60 Hz

- jusqu'à 480V 3~ 50/60 Hz

Vérifier que la fréquence et la tension correspondent aux caractéristiques électriques indiquées sur la plaque du moteur.

Les données électriques indiquées sur l'étiquette se réfèrent à la puissance nominale du moteur.

Pression acoustique: < 70 dB (A).

Démarrages/heure max.: 30 à intervalles réguliers.

Pression finale maximum admise dans le corps de la pompe: 25 m (2,5 bar).

Pression maximale en aspiration: PN (Pa) - Hmax (Pa).

3.2. Milieu de positionnement de la pompe

Installation dans des lieux aérés et protégés contre les intempéries avec température ambiante maximale de 40 °C.

4. SÉCURITÉ

4.1. Normes génériques de comportement

Avant d'utiliser le produit, il est nécessaire de bien connaître toutes les indications concernant la sécurité.

Les instructions techniques de fonctionnement doivent être lues et observées correctement, ainsi que les indications données dans le manuel selon les différents passages: du transport au démantèlement final.

Les techniciens spécialisés doivent respecter les règlements, réglementations, normes et lois du pays où la pompe est vendue.

L'appareil est conforme aux normes de sécurité en vigueur.

L'utilisation incorrecte de l'appareil peut causer des dommages à personnes, choses ou animaux.

Le Constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages dérivant des conditions d'utilisation incorrecte ou dans des conditions différentes de celles indiquées sur la plaquette et dans le présent manuel.

 Le respect des échéances d'interventions de maintenance et le remplacement opportun des pièces endommagées ou usagées permet à l'appareil de fonctionner dans les meilleures conditions. Il est recommandé d'utiliser exclusivement les pièces de rechange d'origine CALPEDA S.p.A. ou fournies par un distributeur autorisé.

 Interdiction d'enlever ou de modifier les plaquettes placées sur l'appareil par le Constructeur. L'appareil ne doit absolument pas être mis en marche en cas de défauts ou de parties endommagées.

 Les opérations de maintenance ordinaire et extraordinaire, qui prévoient le démontage même partiel de l'appareil, doivent être effectuées uniquement après avoir débranché l'appareil de l'alimentation électrique.

4.2. Dispositifs de sécurité

L'appareil est formé d'une coque extérieure qui empêche de rentrer en contact avec les organes internes.

4.3. Risques résiduels

L'appareil, par sa conception et sa destination d'emploi (en respectant l'utilisation prévue et les normes de sécurité), ne présente aucun risque résiduel.

4.4. Signalisation de sécurité et d'information

Aucun signal sur le produit n'est prévu pour ce type de produit.

4.5. Dispositifs de protection individuelle (DPI)

Dans les phases d'installation, d'allumage et de maintenance, nous conseillons aux opérateurs autorisés d'évaluer quels sont les dispositifs appropriés au travail à réaliser.

Lors des opérations de maintenance ordinaire et extraordinaire, l'utilisation des gants pour la protection des mains est prévue.

Signaux DPI obligatoires
 PROTECTION DES MAINS
(gants pour la protection contre risques chimiques, thermiques et mécaniques)

5. TRANSPORT ET MANUTENTION

Le produit est emballé pour en préserver le contenu. Pendant le transport, éviter d'y superposer des poids excessifs. S'assurer que la boîte ne puisse bouger pendant le transport.

Les moyens pour transporter l'appareil emballé doivent être adéquats aux dimensions et aux poids du produit choisi (voir catalogue technique dimensions d'encombrement).

5.1. Manutention

Déplacer l'emballage avec soin afin d'éviter tout choc. Il faut éviter de poser sur les produits emballés d'autres matériaux qui pourraient détériorer la pompe.

6. INSTALLATION

6.1. Dimensions d'encombrement

Pour les dimensions d'encombrement de l'appareil, voir annexe "Dimensions d'encombrement" (voir catalogue technique).

6.2. Critères et dimensions du lieu d'installation

Le Client doit prédisposer le lieu d'installation de manière appropriée afin d'installer correctement l'appareil selon les exigences de construction (branchement électrique, etc.).

L'endroit où installer l'appareil doit avoir les qualités requises au paragraphe 3.2.

Interdiction absolue d'installer et de mettre en service la machine dans des lieux avec une atmosphère potentiellement explosive.

6.3. Désemballage

 Vérifier que l'appareil n'a pas été endommagé pendant le transport.

Une fois la machine désemballée, l'emballage doit être éliminé et/ou réutilisé selon les normes en vigueur dans le pays d'installation de la machine.

6.4. Installation

Les pompes SPA doivent être installées avec l'axe rotor en position horizontale, et les pieds vers le bas, suivant la direction des tuyauteries par lesquelles le remplissage et la vidange de la pompe sont obtenus, permettant ainsi le remplissage et la vidange de la baignoire ou du spa.

Les baignoires à remous doivent être construites afin d'obtenir une évacuation intégrale de l'eau dans le système après vidange.

Pour permettre une vidange automatique, monter la pompe sur une base positionnée à un niveau égal ou supérieur à l'orifice d'aspiration de la baignoire ou du spa. Pour permettre le remplissage, positionner l'orifice de refoulement à un niveau inférieur à celui du remplissage normal (sous le trop-plein).

Pour l'installation de la pompe sous une baignoire, ou un spa fermé en extérieur par des panneaux de protection, prévoir une fente avec une ouverture de 5 à 10 mm (de préférence entre le panneau et le sol) adaptée au recyclage de l'air pour la **ventilation du moteur**.

Monter la pompe sur une base située à au moins 40 mm au-dessus du sol. Pour les spas ou les bains à remous en extérieur, la pompe et les pièces électriques doivent être installées dans une enceinte protégée des intempéries et des inondations, installées sur une base située à au moins 100 mm au-dessus du sol.

S'assurer que l'installation permet l'accès pour l'entretien et l'inspection, le démontage ou le remplacement de la pompe.

Se conformer aux normes de sécurité (certaines normes de sécurité sont indiquées à la section 6.5.).

6.4.1. Tuyaux

Raccordements des tuyaux aux orifices de la pompe.

Utiliser des tuyaux de type PVC, en matière plastique. La section interne des orifices de la pompe permettre un montage de la tuyauterie par collage direct (fig. 1). Le filetage externe permet la connexion par un raccord union démontable en option (fig. 2).

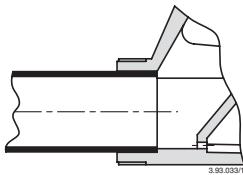


Fig. 1 Raccord par collage

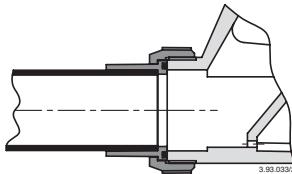


Fig. 2 Raccord par union fileté

Pour le raccordement du tuyau à la pompe ou au raccord union, utiliser un adhésif ou une colle adaptée au matériau ABS. Suivre attentivement les instructions du produit retenu.

Serrer suffisamment les raccords union pour assurer l'étanchéité de la jonction.

Attention, un serrage excessif peut endommager la pompe ou les raccords union eux-mêmes. S'assurer que tous les joints sont parfaitement étanches. Le diamètre des tuyaux ne doit pas être inférieur au diamètre des orifices de la pompe.

Placer un filtre amovible à l'intérieur de la baignoire ou de l'orifice d'aspiration du bain à remous.

Le tuyau d'aspiration doit avoir une longueur minimale de 500 mm et doit aller du haut de l'orifice d'aspiration de la baignoire ou du bain à remous à l'orifice d'aspiration de la pompe. Le tuyau de refoulement doit également être positionné pour permettre une vidange complète lorsque la baignoire est vidée.

6.5. Raccordement électrique



Le raccordement électrique doit être effectué par un professionnel, et conformément aux normes et autres règlements locaux applicables.

Suivre les **normes de sécurité** EN 60335-2-41, EN 60355-2-60 ou UL 1795 et UL 1081 et se conformer aux mesures de sécurité indiquées dans les normes d'installation.

Exécuter la mise à la terre. Raccorder le conducteur de protection à la borne \ominus .

Comparer la fréquence et la tension du réseau avec les données de la plaque signalétique et réaliser le branchement conformément au schéma à l'intérieur du couvercle de la boîte à bornes.

ATTENTION: lors du branchement électrique, prenez garde de ne pas faire tomber rondelle, écrou etc. entre la boîte à borne et le stator. Le démontage du moteur est impératif pour récupérer la pièce tombée.

Le câble d'alimentation doit être au moins de type H05 RN-F ou H05 VV-F, type F. Pour les bains à remous ou les spas extérieurs, le câble doit être au moins de type H07 RN-F avec une section d'au moins (par. 12.5 TAB 1). Tous les composants électriques doivent être situés hors de portée des personnes en contact avec l'eau et doivent être positionnés et fixés sans aucun risque de chute ou contact avec l'eau.

Effectuer les raccordements électriques.

Se raccorder uniquement à un circuit protégé par un disjoncteur différentiel dont le courant de fonctionnement résiduel nominal IAN ne dépasse pas 30 mA.
Installer un dispositif pour débrancher chaque phase du réseau (interrupteur pour déconnecter la pompe de l'alimentation) avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

Pour l'alimentation triphasée installer une protection moteur appropriée avec courbe D selon le courant indiqué sur la plaque signalétique.

Les pompes monophasées SPAM, sont fournies avec condensateur connecté aux bornes et (pour 220-240 V - 50 Hz) avec protection thermique incorporée.

7. DÉMARRAGE ET EMPLOI

7.1. Contrôles avant allumage

L'appareil ne doit pas être mis en marche en cas de pièces endommagées.

7.2. Premier démarrage



ATTENTION: éviter à tout prix le fonctionnement à sec.

Démarrer la pompe lorsque la baignoire a été remplie. Arrêter la pompe avant que la baignoire ne soit vidée. Afin d'éviter le fonctionnement sans eau de la pompe, s'assurer que l'appareil est équipé d'une protection contre les marches à sec (déTECTeurs de niveau, capteurs, ...). Le cas échéant, une minuterie de protection contre le risque de fonctionnement accidentel prolongé peut-être installé en complément. Au premier démarrage ou après une longue période d'inactivité, contrôler que l'arbre tourne manuellement. A cet effet, utiliser la rainure pour tournevis sur l'extrémité de l'arbre côté ventilation.

tourner l'arbre à la main uniquement dans la direction indiquée par les flèches sur le corps de pompe.

Noter qu'un léger degré de résistance à la rotation est normal, cela est dû au frottement causé par le joint mécanique.

La pompe peut être bloquée par une obstruction, des corps étrangers, le collage de surfaces d'étanchéité mécaniques ou d'autres causes.

Si l'arbre ne peut pas être libéré à la main, la pompe devra être démontée et nettoyée.

Avec des moteurs triphasés, vérifier le sens de rotation.
Ne pas démarrer le moteur si l'arbre est bloqué. Si c'est le cas et que le moteur démarre dans le sens de rotation inverse à celui indiqué, la roue peut se dévisser. Un sens de rotation inversé peut également endommager la garniture mécanique.

Démarrer le moteur pendant quelques tours et vérifier que le sens de rotation correspond à celui indiqué par les flèches sur le corps de pompe : la rotation est dans le sens des aiguilles d'une montre lors de la visualisation de l'arbre depuis l'extrémité du ventilateur. Sinon, débrancher l'alimentation électrique et inverser les connexions de deux phases.

Ne déposez jamais ou n'insérez jamais d'objet dans un orifice.

Ne jamais faire fonctionner la pompe sans la protection sur le raccord d'aspiration.

7.3. ARRÊT



En cas d'anomalies de fonctionnement, il faut éteindre l'appareil (voir recherche pannes).

Le produit a été conçu pour un fonctionnement continu; l'arrêt de l'appareil s'effectue seulement en débranchant l'alimentation au moyen des systèmes de déclenchement (voir § 6.5 "Branchement électrique").

8. MAINTENANCE

Avant d'intervenir sur l'appareil, il est obligatoire de le mettre hors service en le débranchant de toute source d'énergie.

Si nécessaire, s'adresser à un électricien ou technicien expert.

Chaque opération de maintenance, nettoyage ou réparation effectuée avec l'installation électrique sous tension, peut causer aux personnes de graves accidents même mortels.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

La personne devant intervenir en cas de maintenance extraordinaire ou de maintenance exigeant le démontage de parties de l'appareil, doit être un technicien qualifié en mesure de lire et comprendre schémas et dessins.

Il est recommandé d'inscrire toutes les interventions effectuées sur un registre.

Pendant la maintenance, faire particulièrement attention afin d'éviter que des corps étrangers, même de petites dimensions, ne s'introduisent ou ne s'immiscent dans le circuit; en effet, ils pourraient causer un mauvais fonctionnement et compromettre la sécurité de l'appareil.

éviter de réaliser les interventions à mains nues. Utiliser des gants anti-coupure et résistants à l'eau pour démonter et nettoyer le filtre ou d'autres éléments si nécessaires.

Aucun personnel non-autorisé n'est admis lors des opérations de maintenance.

Les opérations de maintenance non-décrisées dans ce manuel doivent être exécutées uniquement par du personnel spécialisé envoyé par CALPEDA S.p.A.. Pour toute autre renseignement technique concernant l'utilisation ou la maintenance de l'appareil, contacter CALPEDA S.p.A..

8.1. Maintenance ordinaire



Avant toute intervention de maintenance, couper l'alimentation électrique et s'assurer que la pompe ne risque pas d'être mise sous tension par inadvertance.

Nettoyer régulièrement le filtre sur l'orifice d'aspiration dans la baignoire.

La pompe ne nécessite pas d'entretien, sauf le démontage pour le nettoyage et le retrait de toute obstruction des parties intérieures et de l'orifice de vidange lorsque, avec le temps et l'utilisation, on constate une diminution des performances ou de la capacité de vidange automatique.

éviter de nettoyer une pompe installée en arrosant directement avec des jets d'eau sans panneaux de protection sur la baignoire.

Après une longue période d'inactivité, vérifier que l'arbre tourne à la main.

A cet effet, utiliser la rainure pour tournevis sur l'extrémité de l'arbre côté ventilation. tourner l'arbre à la main uniquement dans la direction indiquée par les flèches sur le corps de pompe.

Noter qu'un léger degré de résistance à la rotation est normal, cela est dû au frottement causé par le joint mécanique.

La pompe peut être bloquée par une obstruction, des corps étrangers, le collage de surfaces d'étanchéité mécaniques ou d'autres causes.

Si l'arbre ne peut pas être libéré à la main, la pompe devra être démontée et nettoyée

8.2. Démontage de pompe



Pour le démontage et le remontage observer la construction sur le dessin en coupe (Chap. 12.4). Retirer la partie moteur avec le raccord (70.00) du corps de pompe (14.00), après avoir retiré les vis (14.24), les écrous carré (14.28) et les rondelles (14.29) et faire lever avec deux tournevis en position diamétralement opposée.

Pour enlever la turbine (28.00), insérer un grand tournevis à lame droite dans la fente sur l'arbre-rotor (78.00) au bout de la ventilation. Saisir la turbine d'une seule main et la dévisser, en tournant l'arbre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et la turbine dans l'autre sens (fig. 3a).

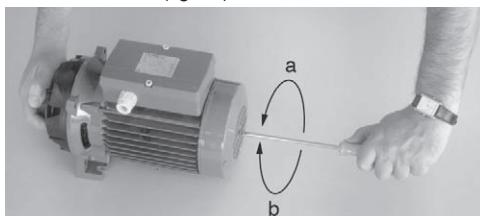


Fig. 3 Démontage (a) et remontage (b) de la turbine

S'il n'est pas possible de tenir ou déplacer l'arbre avec le tournevis, enlever le capot de ventilateur (90.00) et le ventilateur moteur (88.00) et dévisser la turbine en saisissant l'arbre avec une clé adaptée.

Avec la turbine, la partie tournante de la garniture mécanique (36.00) sera enlevée.

8.3. Ré-assemblage

Pour remplacer la garniture mécanique (36.00), monter la partie tournante de l'étanchéité sur le moyeu de la roue (28.00) en poussant le ressort jusqu'à l'épaulement frontal, de manière à ce qu'il soit ensuite correctement comprimé

Pour remplacer la garniture mécanique (36.00), monter la partie tournante de l'étanchéité sur le moyeu de la roue (28.00) en poussant le ressort jusqu'à l'épaulement frontal, pour que celui-ci soit ensuite correctement comprimé

Lubrifier le joint avec de l'eau et aligner la roue sur l'arbre moteur.

ATTENTION : avec les modèles triphasés, pour éviter le dévissage (et la casse) de la roue en cas de démarrage avec sens de rotation inversé, nettoyer l'extrémité filetée de l'arbre et appliquer de la pâte Loctite 638 sur la moitié avant du tronçon fileté (dévissage causé par la force de résistance de l'eau en cas de rotation inverse).

Monter la roue sur l'arbre en la tenant fermement d'une main et en vissant l'arbre dans le sens des aiguilles d'une montre avec un tournevis jusqu'à ce qu'elle soit serrée.

Avec cette opération, les surfaces frontales du joint mécanique entrent en contact sans se frotter les unes contre les autres pendant le serrage.

Nettoyer à l'eau le joint torique (14.20) et les surfaces d'étanchéité avec lesquelles il entre en contact

Lors de la mise en place de l'ensemble moteur avec la roue dans le corps de pompe, veiller à insérer le détrômeur localisé à l'intérieur du corps de pompe (14.00) dans la fente localisée dans le couvercle-diffuseur (27.00).

8.4. Pompes avec protection IP X5 (construction spéciale)



Pour maintenir le degré de protection IP X5, il est nécessaire de vérifier les points suivants :

- Avant de démarrer les moteurs, contrôler soigneusement la position du joint entre la boîte à bornes et son couvercle. Pour un câble de petite taille, utiliser un revêtement protecteur entre le câble et le presse-étoupe.

- Lors du démontage des paliers-moteurs, restaurer la jonction existante à l'aide de la colle d'étanchéité LOCTITE type 510 ou tout autre système d'étanchéité équivalent, le cas échéant, et vérifier l'assemblage parfait de la bague d'étanchéité sur l'arbre.

9. DÉMANTÈLEMENT



Directive européenne
2012/19/EU (WEEE)

La démolition de l'appareil doit être confiée à une entreprise spécialisée dans la mise à la ferraille des produits métalliques en mesure de définir comment procéder.

Pour éliminer le produit, il est obligatoire de suivre les réglementations en vigueur dans le Pays où celui-ci est démantelé, ainsi que les lois internationales prévues pour la protection de l'environnement.

10. PIÈCES DE RECHANGE

10.1. Demande de pièces détachées

En cas de demande de pièces de rechange, préciser la dénomination, le numéro de position sur le dessin en section et les données de la plaquette d'identification (type, date et numéro de série).

La commande peut être envoyée à CALPEDA S.p.A. par téléphone, fax, e-mail.

11. DESCRIPTION DES PIÈCES

Nr.	Description
14.00	Corps de pompe
14.20	Joint torique
14.24	Vis
14.28	Ecrou carré
14.29	Rondelle
27.00	Couvercle-diffuseur
27.04	Entonnoir-diffuseur
27.08	Joint torique
28.00	Roue
36.00	Garniture mécanique
70.00	Lanterne de raccordement
73.00	Roulement à billes, côté pompe
73.08	Joint V-ring
76.00	Carcasse moteur avec bobinage
76.04	Bague de serrage de câble
76.16	Appui
76.54	Plaque à bornes, complète
78.00	Arbre-rotor
81.00	Roulement à billes, côté ventilateur
81.04	Joint V-ring
82.00	Fond de moteur
82.04	Rondelle de compensation
88.00	Ventilateur
90.00	Capot
90.04	Vis
92.00	Tirant d'assemblage
94.00	Condensateur
94.02	Baguette d'arrêt pour condensateur
98.00	Couvercle de boîte à bornes
98.04	Vis
98.08	Joint plat

Sous réserve de modifications.

12. DYSFONCTIONNEMENTS



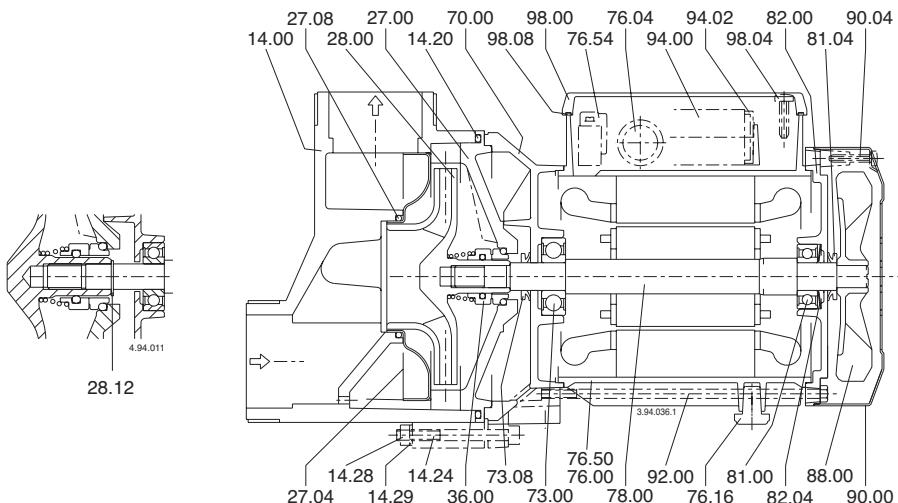
Attention: Couper l'alimentation électrique avant de réaliser toute opération.

Eviter le fonctionnement à sec même pour une courte durée.

Suivre strictement les instructions d'utilisation et si nécessaire contacter le revendeur. ato.

PROBLÈMES	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS POSSIBLES
1) Le moteur ne démarre pas.	1a) Alimentation électrique inappropriée. 1b) Connexions électriques incorrectes. 1c) Les fusibles disjonctent. 1d) Fusibles grillés ou défectueux. 1e) Arbre bloqué. 1f) Si les causes ci-dessus ont été vérifiées, il est probable que le moteur fonctionne mal.	1a) Vérifier que la fréquence du secteur électrique et la tension correspondent aux caractéristiques électriques indiquées sur la plaque indicative du moteur. 1b) Connecter correctement le câble d'alimentation électrique à la boîte à bornes. Vérifier que la protection thermique est installée correctement (regarder les informations sur la plaque indicative du moteur) et s'assurer que la connexion du tableau de fusibles du moteur est correcte. 1c) Regarder la puissance demandée par la pompe, s'assurer que l'arbre rotatif tourne librement et régler la protection thermique située sur la plaque à borne (se référer à la plaque indicative du moteur). 1d) Remplacer les fusibles, vérifier l'alimentation électrique, ainsi que les points 10.1a et 10.1c. 1e) Supprimer la cause du blocage comme indiqué dans le paragraphe 10.2 « Pompe bloquée » de cette notice. 1f) Si nécessaire contacter le revendeur.
2) Pompe bloquée	2a) Période prolongée d'inactivité avec la formation de rouille à l'intérieur de la pompe. 2b) Présence d'éléments solides dans le rotor de la pompe. 2c) Roulements bloqués.	2a) Rotation peut être amorcée directement à partir de l'arbre de la pompe ou à partir du joint (ne pas oublier de couper préalablement l'alimentation électrique) ou bien contacter le revendeur. 2b) Si possible, démonter le corps de pompe et extraire tous les composants étrangers solides, si nécessaire contacter le revendeur. 2c) Si les roulements sont endommagés, les remplacer et si nécessaire contacter le revendeur.
3) La pompe fonctionne mais l'eau ne sort pas	3a) Possible infiltration d'air par le biais de la canalisation d'aspiration, du bouchon de vidange ou de remplissage de la pompe ou bien des joints du tuyau d'aspiration. 3b) Clapet de pied bloqué ou tuyau d'aspiration pas entièrement immergé dans le liquide. 3c) Filtre d'aspiration encrassé.	3a) Contrôler quelle partie n'est pas hermétique et établir une correcte étanchéité. 3b) Nettoyer et remplacer le clapet de pied et utiliser un tuyau d'aspiration correspondant à cette application. 3c) Nettoyer le filtre et si nécessaire le remplacer. Consulter aussi le paragraphe 10.2a.
4) Débit insuffisant	4a) Tuyaux et accessoires avec un diamètre trop petit entraînant des pertes de charge. 4b) Présence de dépôts et de corps étrangers dans l'intérieur du passage du rotor. 4c) Rotor détérioré. 4d) Rotor et corps de pompe usés. 4e) Viscosité du liquide pompé (si autre que de l'eau). 4f) Sens de rotation incorrect. 4g) NPSH trop important par rapport à la capacité d'aspiration de la pompe. 4h) Tuyau d'aspiration trop long.	4a) Utiliser des tuyaux et accessoires appropriés à l'utilisation spécifique. 4b) Nettoyer le rotor et installer un filtre d'aspiration pour empêcher le passage d'autres corps étrangers. 4c) Remplacer le rotor et si nécessaire contacter le revendeur. 4d) Remplacer le rotor et le corps de pompe. 4e) La pompe est inappropriée. 4f) Inverser les branchements électriques au bornier ou tableau de commande. 4g) Essayer de fermer partiellement la vanne de refoulement et/ou réduire la différence de hauteur entre la pompe et le liquide aspiré. 4h) Mettre la pompe plus à proximité de la bache d'aspiration afin d'utiliser un tuyau plus court. Si nécessaire utiliser un tuyau de diamètre supérieur.
5) Bruits et vibrations de la pompe	5a) Élément en rotation déséquilibré. 5b) Roulements usés. 5c) Pompe et tuyaux ne sont pas assemblés de façon étanche. 5d) Débit trop important pour le diamètre de refoulement de la pompe. 5e) Fonctionnement en cavitation. 5f) Alimentation électrique en sous tension. 5g) Incorrecte alignment du groupe pompe-moteur	5a) Vérifier qu'aucun corps solide n'obstrue le rotor. 5b) Remplacer les roulements. 5c) Vérifier l'étanchéité parfaite de la canalisation. 5d) Utiliser des diamètres supérieurs ou réduire le flux pompé. 5e) Réduire le débit en ajustant la vanne de refoulement et/ou en utilisant des tuyaux avec un diamètre interne supérieur. Consulter aussi le paragraphe 10.4.g. 5f) Vérifier que la tension de secteur est correcte. Pour les cas 6a, 6b et 6c, remplacer la garniture mécanique et si nécessaire contacter le revendeur. 5g) Procéder au réalignement du groupe, si nécessaire.
6) Fuite de la garniture mécanique	6a) La garniture mécanique a fonctionné à sec ou est bloquée. 6b) Garniture mécanique rayée par la présence d'éléments abrasifs dans le liquide pompé. 6c) Garniture mécanique inappropriée pour le type d'application. 6d) Suintement initial léger pendant le remplissage ou au premier démarrage.	6a) S'assurer que le corps de pompe est bien rempli de liquide (ainsi que le tuyau d'aspiration si la pompe n'est pas autoamorcante) et que tout l'air a bien été évacué. Consulter aussi le paragraphe 10.5e. 6b) Installer un filtre d'aspiration et utiliser une garniture appropriée au liquide pompé. 6c) Choisir une garniture dont les caractéristiques sont appropriées à l'application spécifique. 6d) Attendre que la garniture s'ajuste à la rotation de l'arbre. Si le problème persiste, consulter les paragraphes 10-6a, 10-6b, 10-6c ou contacter le revendeur.

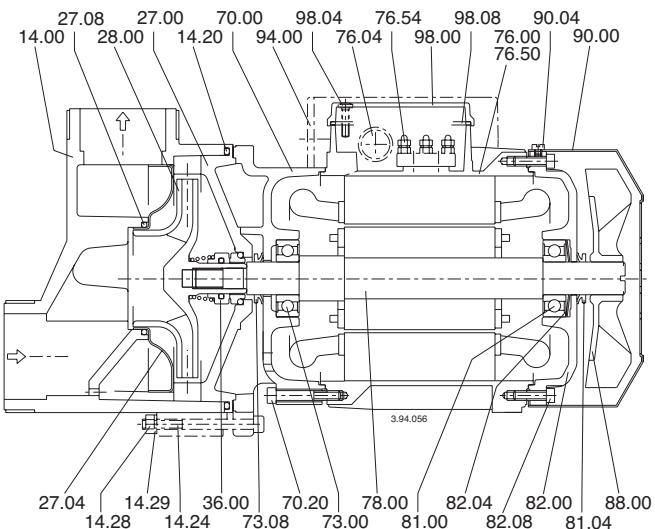
12.4. Plan de démontage et remontage



SPA 11

SPA 11, 21/A, 31/A

(1) Trou de drainage



SPA 41

Tab. 1

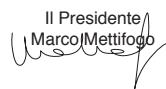
TAB 1 IEC 60335-1

Courant nominal de l'appareil A	Section nominale mm ²
>3 + ≤6	0,75
>6 + ≤10	1,0
>10 + ≤16	1,5
>16 + ≤25	2,5
>25 + ≤32	4
>32 + ≤40	6
>40 + ≤63	10

DECLARATION DE CONFORMITE

Nous, CALPEDA S.p.A., déclarons que les Pompes SPA, SPAM, modèle et numero de série marqués sur la plaque signalétique sont conformes aux Directives 2006/42/CE, 2009/125/CE, 2011/65/UE, 2014/30/EU, 2014/35/EU. Règlement de la Commission N° 2019/1781.

Montorso Vicentino, 06.2021

Il Presidente
Marco Mettifogo




Calpeda s.p.a. - Via Roggia di Mezzo, 39 - 36050 Montorso Vicentino - Vicensa / Italia
Tel. +39 0444 476476 - E.mail: info@calpeda.it www.calpeda.com